

LA SOURCE

INFOLETTRE

du comité de résidents

du CHSLD de Saint-Benoît

Volume 1 numéro 1, AVRIL 2021



Pourquoi une Infolettre?

L'information est très accessible aujourd'hui, dans les journaux, à la télévision, à la radio, sur Internet, sur les réseaux sociaux, etc. Pourquoi alors produire une Infolettre?



Bien qu'elle soit abondante, l'information est très générale et traite surtout des grands enjeux de la société. On nous informe sur de nombreux sujets mais, curieusement, on ne sait pas ce qui se passe plus près de nous et qui touche notre quotidien; comme la vie dans un CHSLD, où résident certaines personnes qui nous sont les plus chères. Sait-on, par exemple, comment sont organisés les loisirs, quelle est la base des menus offerts, combien de personnes travaillent dans l'installation auprès de nos aînés-es?

Le comité de résidents souhaite combler les lacunes à cet égard en produisant régulièrement un modeste bulletin qui vise à informer les familles et les proches aidants sur des sujets concrets.

- ∞ Parce que c'est son **RÔLE** de le faire;
- ∞ Parce que c'est votre **DROIT** de savoir;
- ∞ Parce que la connaissance conduit souvent à l'**ACTION** et que c'est ensemble que nous pouvons contribuer à améliorer la qualité de vie des résidents de notre CHSLD, celui de Saint-Eustache.

Le comité de résidents veut aussi établir un lien permanent avec vous, connaître vos besoins et y répondre dans la mesure du possible.

N'hésitez pas à communiquer avec son président, M. Danny Rozon, au numéro **450 472-0013, poste 46351**. Vos suggestions et vos commentaires sont bienvenus.

C'EST QUOI UN COMITÉ DE RÉSIDENTS?

Un comité de résidents, c'est un regroupement de personnes, élues en assemblée générale, pour **représenter les résidents et leurs familles.**

Son rôle, inscrit dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) est le suivant :

- ∞ Le comité de résidents peut vous renseigner sur vos droits et vos obligations.
- ∞ Il veille à promouvoir l'amélioration de la qualité des services et à évaluer la satisfaction des usagers.
- ∞ Il défend les intérêts collectifs et individuels des résidents et de leurs familles.



LES BRÈVES

- ∞ Les membres du comité de résidents sont :

Danny Rozon, président;

Pierre Dupras;

Claude Girard;

Adrien Guindon;

Gisèle Therrien.

- ∞ Mme Isabelle Auclair est à l'emploi du CHSB depuis novembre 2020, à titre de chef d'unité. Vous la connaîtrez davantage dans le portrait que nous présenterons dans une prochaine Infolettre.

- ∞ Ce bulletin se voulant un lien avec les familles des résidents, vous êtes invités à proposer des sujets d'articles et à écrire vous-mêmes des textes sur vos questionnements, vos insatisfactions, vos suggestions d'amélioration, etc. Contacter : noella.jean.iddm@ssss.gouv.qc.ca.

PORTRAIT D'UN PRÉSIDENT

Danny Rozon réside au CHSLD de Saint-Benoît depuis une dizaine d'années et affirme qu'il s'y sent bien, même s'il est beaucoup plus jeune que la majorité des résidents. Il reconnaît qu'il discute surtout avec le personnel, mais le contact avec la clientèle âgée en perte d'autonomie ne l'a jamais dérangé. Le lien d'amitié qu'il entretient avec un homme qui vient régulièrement au centre d'hébergement en répit et avec qui il peut jaser de ses deux passions, le cinéma et les séries télé, le stimule particulièrement.



M. Rozon a songé quitter le CHSB pour une autre résidence mais a décidé d'y rester parce que c'est un milieu convivial, qui lui donne l'impression d'être en famille. Il avoue s'être senti «insécure» à l'idée de quitter une installation « où il a tous ses repères, ses habitudes et où il connaît tout le monde ». Il y côtoie d'ailleurs un ami d'enfance qui y travaille depuis longtemps en entretien ménager. De plus, la localisation du centre d'hébergement lui permet d'être plus proche de sa famille. Une valeur importante pour lui, qui raconte avec émotion qu'il appréciait la compagnie, discrète, d'une résidente – maintenant décédée – dont l'attitude lui rappelait sa grand-mère.

Et les services?

Le président du comité n'hésite pas à dire qu'il ne trouve pas son compte dans l'offre des loisirs, organisées principalement pour la clientèle en grande perte d'autonomie. Il regrette la période où il existait une collaboration étroite avec l'école voisine du centre d'hébergement. « J'avais grand plaisir à participer aux activités où il y avait présence d'enfants. J'ai même fait de l'aide à la lecture en classe comme bénévole ».

M. Rozon aimerait également accroître l'écart entre le déjeuner et le dîner. Conscient des contraintes que vivent les préposés(es), il doit cependant se résigner aux horaires.

Implication

Danny Rozon a été patient-partenaire pour le CISSS durant plusieurs années et a beaucoup apprécié son expérience. « J'avais l'impression de voir ce qui se passait au-delà de mon centre et d'avoir l'occasion de constater comment les choses se font dans les autres installations du CISSS » affirme-t-il. Il aime également participer aux réunions du comité des usagers du Lac-des-Deux-Montagnes, sur lequel il représente le comité de résidents.

Bien qu'étant de nature solitaire, M. Rozon a hâte à la fin de la pandémie pour retourner au cinéma ou au restaurant, sortir en se sentant libre et recevoir ses proches. Il rêve d'air pur et de voyages...

LES LOISIRS AU CHSLD
EN TEMPS DE PANDÉMIE

Les réponses sont de Manon Lihu, éducatrice spécialisée

1. Y a-t-il encore des activités de loisirs pour les résidents depuis les débuts de la pandémie, il y a maintenant plus d'un an?

R. : Les activités de loisir n'ont jamais cessé sauf en situation d'isolement préventif survenu sporadiquement sur certaines unités. Nous avons dû nous adapter, bien sûr, aux contraintes imposées par le respect des consignes sanitaires et avons beaucoup modifié nos façons de faire pour tenter de répondre le plus possible aux besoins de nos résidents.

2. Qu'est-ce qui se fait comme activités de groupe? R. : Nous devons maintenant respecter le concept de bulle pour les activités de groupe sur les unités. Une bulle peut comporter de 10 à 12 résidents et doit toujours inclure les mêmes personnes. Ainsi, les résidents ne peuvent plus fraterniser avec les résidents des autres unités. Les résidents aiment beaucoup jouer aux quilles, au bingo ainsi que les jeux de ballons, sacs de sable, etc.

3. Sur le plan individuel, quels résidents ont accès à des loisirs et qu'est-ce qui leur est offert? R. : Les activités de type individuel sont plutôt assurées par les préposés(es) qui, dès que possible, vont coiffer, faire les ongles, jaser, dessiner, amener les résidents à l'extérieur par beau temps ou simplement leur faire prendre une marche. Je m'assure également que certains résidents plus solitaires ont tout ce qu'il faut comme matériel dans leur chambre pour se tenir occupés selon leurs intérêts.

4. Les thèmes (Noël, Pâques, cabane à sucre, etc.) sont-ils encore exploités?

R. : Oui tout en respectant les bulles et les consignes sanitaires. Ce sont des fêtes qui se déroulent maintenant sur chacune des unités avec la présence de l'équipe de soins.

5. Qu'arrive-t-il avec la musique, activité importante dans un centre d'hébergement, où elle met de la gaieté? R. : Pour le moment j'utilise beaucoup mon haut-parleur Bluetooth avec des listes de lecture appréciées par nos résidents pour chanter et danser. Nous avons pu bénéficier de la présence de chanteurs à l'extérieur l'été dernier et espérons que la situation nous le permettra cet été également. Malheureusement, les consignes nous permettent seulement d'avoir un musicien sans chant et qu'il soit exclusif à notre centre, deux critères impossibles à rencontrer en ce moment.

6. Le « service des loisirs » peut-il compter sur des bénévoles?

R. : Deux bénévoles vont réintégrer sous peu et seront attirées chacune à une unité où elles offriront une présence de qualité pour les résidents et une aide aux activités.